Invitation à une soirée d'échange avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat des Ardennes

ALE 08
Agence Locale de l'Énergie et du Climat

Venez échanger avec l'équipe de wpd !

Nous vous donnons rendez-vous le jeudi 1er octobre 2026 à 19h en mairie de Chaourse pour assister à une soirée d'échange autour du thème de la rénovation thermique et l'adaptation des logements au changement climatique

Pour participer, nous vous recommandons de réserver votre place en nous envoyant un mail pour confirmer votre présence, via l'adresse : projet.chaourse@wpd.fr

*Venez découvrir le fonctionnement de la **caméra thermique**, son intérêt pour repérer les déperditions de chaleur de votre logement et le fonctionnement d'un **kit d'économie d'énergie**.*

Cette rencontre sera également l'occasion d'échanger autour des bonnes pratiques en matière de rénovation énergétique et d'illustrer le fonctionnement de la caméra grâce à quelques démonstrations en extérieur, si les conditions le permettent.





La soirée se terminera autour d'un petit pot convivial !

wpd *Qui sommes-nous ?*

Producteur indépendant d'électricité 100 % renouvelable, la société wpd est présente en France depuis plus de 20 ans. Elle développe des parcs éoliens et solaires photovoltaïques. wpd France dispose de deux sièges à Boulogne-Billancourt et Paris, onze agences en région (Dijon, Nantes, Cholet, Limoges, Bordeaux, Montauban, Lyon, Lille, Nancy, Tours et Reims) pour être toujours au plus près des projets. wpd France emploie actuellement plus de 180 personnes.

Proximité

Interlocuteur unique tout au long du projet, nous intégrons au mieux les enjeux locaux de chacun de nos parcs. Nos agences sur tout le territoire nous permettent d'être au plus proche de nos interlocuteurs.

Fiabilité

Pionnier de l'éolien en France, nous bénéficions d'un solide savoir-faire grâce à nos équipes d'experts dédiés et d'une reconnaissance des services de l'Etat sur l'ensemble de nos projets.

À l'écoute

Nous plaçons la concertation au cœur de notre démarche, avec les élus, les habitants et tous les acteurs du territoire.

Pour plus d'informations, n'hesitez pas à consulter la page internet dedié au projet éolien du Chemin des Romains : **https://www.wpd.fr/projects/projet-du-chemin-des-romains**

wpd onshore France

www.wpd.fr

Pour plus d'informations, contactez-nous !
Agence de Boulogne-Billancourt - 32 rue de Bellevue - 92 100 BOULOGNE-BILLANCOURT
Tél. 01 41 31 09 02
projet.chaourse@wpd.fr

Ne pas jeter sur la voie publique / R.C.S. Nanterre B 442 090 163

SEPTEMBRE 2026

Bulletin d'information

Le projet éolien du Chemin des Romains



Vue photomontage depuis la sortie est de La Ville-aux-Bois-lès-Dizy.

Edito



Sylvain DUPONT
Maire de Chaourse

Chers habitants, chères habitantes,

En tant que nouvelle équipe municipale, nous souhaitons que chacun puisse disposer d'une information claire et transparente sur le projet actuellement en instruction, ses caractéristiques, les études menées et les prochaines étapes.

Ce bulletin présente le projet porté par la société wpd, les retombées pour notre commune et les mesures associées, telles que l'aménagement paysager de la passerelle humide ou encore la valorisation du Chemin des Romains.

Je vous souhaite une bonne lecture.



Mickaël GERLOT
Maire de La Ville-aux-Bois-lès-Dizy

Chers habitants, chères habitantes,

Le conseil municipal a fait le choix de soutenir ce projet éolien dès les premières phases de son développement, convaincu des bénéfices qu'il peut apporter à notre commune et à notre territoire.

Ce bulletin vous présente le projet, les retombées attendues ainsi que les mesures prévues pour notre commune, afin d'améliorer notre cadre de vie.

Je vous invite à découvrir ce bulletin.

Chiffres clés

4 éoliennes de 4,5 MW de puissance minimale

Equivalent de la consommation électrique de **17 000** foyers alimentés en électricité

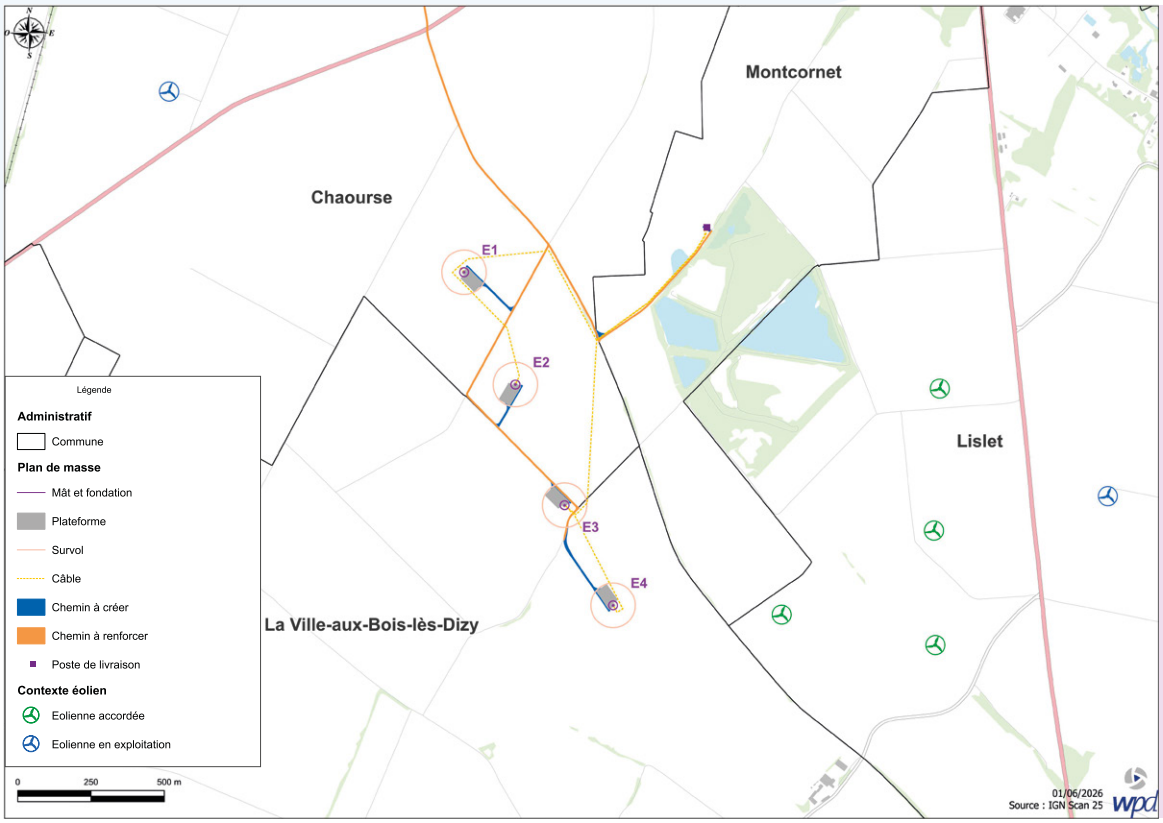
Plus de **43 000** MWh/an
Production électrique estimée

18 MW
Puissance minimale du projet

Une implantation finalisée

Plusieurs scénarii d'implantation ont été étudiées afin de définir un positionnement qui tienne compte des contraintes techniques et des préconisations paysagères et écologiques.

Carte de l'implantation



Les points forts de l'implantation envisagée

- Plus de 800 m des premières habitations, nettement supérieur à ce qu'impose la règlementation (500 m)
- Répartition équitable entre les communes
- Utilisation optimisée des chemins d'accès existants
- Un alignement des éoliennes pour une meilleure lisibilité

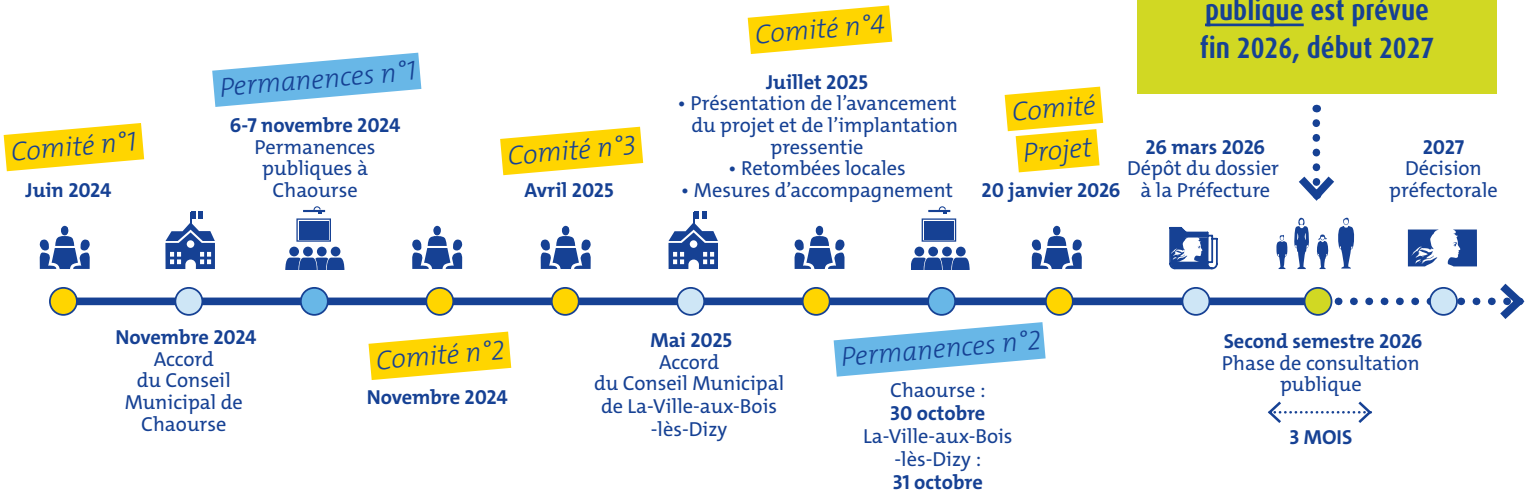
Point d'étape sur l'avancement du projet

Dépôt du dossier en préfecture

Le Projet éolien du Chemin des Romains a été déposé en préfecture le 26 mars 2026. Une nouvelle étape importante du projet a donc été franchie.

L'ensemble des pièces du dossier, constitué des études environnementales et de l'implantation finale des éoliennes, est soumis à un examen minutieux par les services de l'état pour évaluer les impacts potentiels du projet sur l'environnement.

Le projet ayant été déposé, la phase de consultation publique est prévue fin 2026, début 2027



Qu'est-ce qu'une mesure d'accompagnement ?

Les mesures d'accompagnement sont des mesures qui ont pour objectif de créer des bénéfices concrets pour la population et de renforcer le lien entre le projet et son environnement. Elles peuvent inclure des actions en faveur de l'économie locale, du cadre de vie, du patrimoine ou de la biodiversité.

Ces actions se traduisent par des initiatives sociales, culturelles ou éducatives, comme des partenariats avec des associations, des aménagements paysagers ou des actions de sensibilisation.

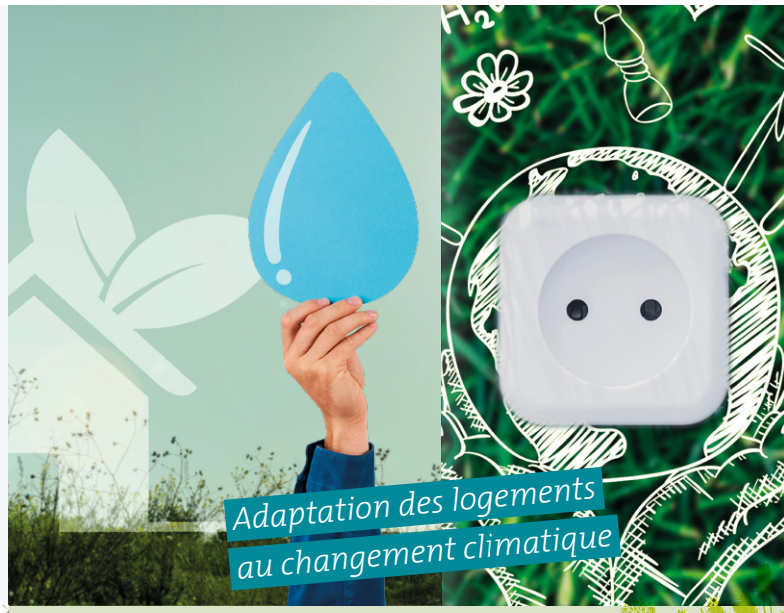
En collaboration avec le comité de suivi composé d'habitants et d'élus de Chaourse et de La Ville-aux-Bois-lès-Dizy, ainsi que des équipes techniques de wpd, les mesures d'accompagnement pour le projet éolien du Chemin des Romains ont été définies.

Mesures d'accompagnement pour le territoire

Agir pour le pouvoir d'achat des riverains du parc éolien

- Distribution d'environ **400 kits économies d'énergie** *(eau, électricité)* aux habitants de la CC Portes de la Thiérache sur la base du volontariat ;
- **Programme d'accompagnement à la sobriété énergétique et à l'adaptation des logements au changement climatique**, destiné à l'ensemble des habitants de la Communauté de communes des Portes de la Thiérache :

  > **Achat et mise à disposition d'une caméra thermique pour les habitants de la CC Portes de la Thiérache** (formation à l'utilisation de la caméra, conseils et ateliers pour la rénovation énergétique, etc.).



Adaptation des logements au changement climatique





Créations de haies en fond de jardin chez les riverains du parc éolien

Protéger la biodiversité

- Création de haies en **entrées et sorties de bourgs**.
- Création de haies comme masque visuel en direction du parc éolien, pour les riverains.

Valoriser et préserver le patrimoine local

- **Mesures favorables au cadre de vie sur la commune de La Ville-aux-Bois-lès-Dizy,** à définir avec les habitants et membres du comité de pilotage ;
- **Plantations** en entrées et sorties de bourgs ;
- Aménagements paysagers de la **passerelle humide de Chaourse ;**
- Valorisation du **Chemin des Romains** *(parcours pédagogique etc.)* comme un patrimoine culturel local.



